

utilisation d'un logo qui ne m'appartient pas sur une sculpture

Par acmeida, le 03/08/2011 à 11:36

Bonjour,

Je suis artiste.j'ai réalisé une sculpture qui critiques les chaines dédiées aux enfants,pour cela j'ai repris le logo de l'une d'elle.La chaine peut-elle me poursuivre en justice?